

**COLLÈGE REP+ : CONDORCET, Nîmes**

**ACADÉMIE DE MONTPELLIER  
RECRUTEMENT EN ÉTABLISSEMENT RELEVANT D'UN RÉSEAU DE  
L'ÉDUCATION PRIORITAIRE**

**Localisation géographique :** En limite du quartier Pissevin, classé QPV, sur la commune de Nîmes.

**Présentation de l'établissement :**

Le collège Condorcet, établissement classé REP+ est un établissement scolaire du second degré du quartier Pissevin-Valdegour de Nîmes (classé QPV, environ 17000 habitants). Le contexte socio-économique est défavorable et la population scolaire accueillie caractéristique des établissements situés en éducation prioritaire. La proximité du quartier et ses conditions de vie reste une préoccupation majeure pour le bien-être et la sécurité des jeunes.

Le collège dispose d'une SEGPA (96 places), d'une UPE2A, d'une ULIS et d'un dispositif relais. Les équipes enseignantes et éducatives sont particulièrement dynamiques et très accompagnantes pour les élèves le temps de leur scolarité au collège. De la même manière, les équipes ATTE et administratives sont très dévouées et attachées au bon fonctionnement de l'établissement. Les résultats de l'établissement tant pour le DNB que pour l'orientation sont en progression mais l'effort doit se poursuivre notamment dans la perspective d'un parcours qui peut rester difficile pour les élèves en fin de seconde.

**Projet de réseau et/ou d'établissement :**

Le projet d'établissement a été refait en 2015 (période 2015-2018 initialement) ; en cours de reconstruction/rédaction depuis le nouveau projet académique 2019/2022 et la démarche d'autoévaluation. En attendant les axes du dernier projet (dont les actions sont toujours en vigueur) sont :

- Soutenir la réussite des élèves,
- Donner du sens à l'école par la construction d'un parcours de formation personnalisé et motivant,
- Assurer un climat scolaire serein par le travail collectif de la communauté éducative afin de former le futur lycéen citoyen.

Le collège fait également partie du réseau REP+ Condorcet qui travaille en étroite collaboration avec le réseau REP+ J. Verne (projet commun en cours de rédaction). Il est aussi tête de file de la cité éducative Pissevin Valdegour de Nîmes.

**Compétences attendues liées au contexte local de travail en réseau d'éducation prioritaire :**

- Coopérer et travailler en équipe disciplinaire et interdisciplinaire ;
- Savoir mettre en œuvre dans ses pratiques le référentiel pour l'éducation prioritaire (cliquer [ICI](#) pour télécharger le référentiel pour l'éducation prioritaire) ;
- S'investir dans le cadre de la liaison école-collège ;
- S'engager dans une démarche de formation et de développement professionnel.

**Fonctions pouvant être confiées :**

- Professeur principal ;
- Responsable de projets favorisant la mise en œuvre de la politique de l'établissement ;
- Missions particulières de référents (référents parcours, Devoirs faits, décrochage...).

**Mesures Education prioritaire REP+ :**

Indemnitaire

L'affectation en établissement REP+ donne droit à une indemnité annuelle de 3479 euros, ainsi que la prise en compte de ce type d'affectation dans l'avancement de carrière.

Pondération

Chaque heure d'enseignement pour le décompte des maxima de service est affectée d'un coefficient de pondération de 1.1 afin de tenir compte du temps consacré au travail en équipe, aux actions correspondantes, et aux relations avec les parents d'élèves.

**Ressources :**

Parcours académique m@gistère : « [Enseigner en éducation prioritaire](#) »

Page académique éducation prioritaire : cliquer [ICI](#)